

**Recrutement des professeurs contractuels alternants  
dans le 1<sup>er</sup> degré**

**Rentrée scolaire 2024**

**ETAT CIVIL**

Nom de famille :

Nom d'usage (le cas échéant) :

Prénom(s) :

Date de naissance : /\_\_//\_\_//\_\_\_\_/ (Format JJ/MM/AAAA)

Adresse :

Code postal : /\_\_//\_\_//\_\_//\_\_//\_\_// Ville :

Adresse mail : \_\_\_\_\_@

Téléphone : /\_\_//\_\_//\_\_//\_\_//\_\_//\_\_//\_\_//\_\_//\_\_//

**SITUATION FAMILIALE et INDIVIDUELLE**

Célibataire

Marié(e)

Pacsé(e)

Nombre d'enfants à charge :

Etes-vous bénéficiaire d'une reconnaissance de travailleur handicapé :

Oui

Non

**LIEU DE FORMATION Master 2 Meef :**

**CANDIDATURE**

Je candidate au recrutement de professeur contractuel alternant dans le premier degré au titre du département dans lequel je suis ma formation Master 2 Meef :

Charente (16)

Charente Maritime (17)

Deux Sèvres (79)

Vienne (86)

Vous devez impérativement ordonnancer vos vœux selon la typologie suivante en codant 1,2 ou 3 :

- Affectation en école maternelle : .....
- Affectation en école élémentaire : .....
- Affectation sur tout type d'école : .....

## INFORMATIONS SUR L’AFFECTATION

Les affectations dans une école se font en fonction des vœux exprimés lors de votre candidature via l’application ACLOE. Un barème permet à certains candidats de se voir attribuer des points de bonification en fonction de leur situation familiale et / ou individuelle et ainsi de bénéficier de priorités d’affectation prenant en compte ces situations.

Les documents justificatifs doivent être téléchargés sur l’application ACLOE lors de la candidature :

- en cas de mariage ou de PACS : une copie du livret de famille ou l’attestation de Pacte Civil de Solidarité,
- en cas de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) : un justificatif MDPH,
- en cas d’attribution de bourse sur critères sociaux de l’enseignement supérieur : un justificatif d’attribution de bourse,
- en cas d’exercice des missions en contrat de préprofessionnalisation : une copie du dernier contrat.

Vous trouverez-ci-après le détail de ces bonifications.

### Éléments de barème *(cadre réservé aux services administratifs)*

Mariage ou PACS : .....  10 points

Enfants à charge (par enfant de moins de 16 ans) : ..... 3 points x ..... = .....points

Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé : .....  20 points

Candidat(e) boursier (ière) sur critères sociaux : .....  20 points

Candidat(e) ayant exercé des missions contrat de préprofessionnalisation (joindre une copie de votre dernier contrat) : .....  5 points

**Total des points de bonification** .....

**Affectation** : .....